



DOSSIER DE DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2024

à transmettre au moins 2 mois avant l'événement justifiant la demande

Nom de l'association :

Demande Exceptionnelle

(Cadre réservé à la Mairie)

Montant de la subvention sollicitée :

Date de réception du dossier :

Liste des pièces jointes :

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'Association :

SIRET :

Objet de l'Association (Journal Officiel) :

Adresse du siège social :

Déclaration en Préfecture : Le _____ à _____ n° _____

Activités proposées :

COMPOSITION DU BUREAU DIRECTEUR

	Nom - Prénom	Téléphone	Courriel (ou adresse postale)
Président-e			
Trésorier-ère			
Secrétaire			

Personne à contacter en cas de problème sur le dossier :

tél : _____ @ : _____

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Catégories	Trianiens		Hors commune	
	Nombre total d'adhérent(e)s* en 2023-2024	Nombre total d'adhérent(e)s* en 2022-2023	Nombre total d'adhérent(e)s* en 2023-2024	Nombre total d'adhérent(e)s* en 2022-2023
Licenciés				
Non licenciés				
Encadrement				
Total				

*adhérents à jour de leur cotisation

** les autres seront considérés en loisirs

Veillez indiquer le montant de l'adhésion annuelle :

Enfant :

Adulte:

Votre association bénéficie-t-elle de locaux mis à disposition par la ville ? Oui Non

Si oui précisez lesquels :

INFORMATIONS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement se traduit par vos dépenses courantes : frais de gestion administrative, comptable et organisationnelle de l'association

À combien estimez-vous vos dépenses de fonctionnement pour l'année à venir ? €

Montant de la subvention de fonctionnement sollicitée auprès de la ville ? €

INFORMATIONS SUR L'ENCADREMENT ET LA FORMATION

Vos dépenses d'encadrement et de formation se traduisent par vos frais de personnels, de formation de vos salariés et de formation des bénévoles.

Encadrement salarié

Votre association dispose-t-elle de salarié(s) (animateur, encadrant, professeur ...) ? Oui Non

À combien estimez-vous vos dépenses d'encadrement salarié pour l'année à venir ? €

BILAN FINANCIER (du dernier exercice)

Dates de l'exercice : Du

au

Approuvé le

Merci de joindre le compte-rendu financier de votre association en annexe de ce document.

Ainsi que le bilan prévisionnel de l'année en cours.

INFORMATIONS CONCERNANT D'AUTRES PARTENARIATS

Votre association sollicite-t-elle d'autres partenaires publics et/ou privés, que la ville de Traînou ?

Oui

Non

Si Non, pourquoi ?

Si Oui, lesquels et pour quel montant ? (Conseil Départemental, Régional, État ...)

	2022	2023
Subvention communale de fonctionnement		
Subvention communale exceptionnelle		
Autres subventions		
Autofinancement		

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention exceptionnelle ?

Le dossier de demande de subvention exceptionnelle est un formulaire simplifié destiné à toutes demandes qui concernent le financement d'une manifestation exceptionnelle que vous souhaitez mettre en place. Il se différencie du dossier de subvention de fonctionnement qui sert à déposer une demande pour l'activité usuelle de l'association.

PRESENTATION DU PROJET SPECIFIQUE

L'association sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de €

Contenus et objectifs de l'action :

Public(s) ciblé(s) :

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

Lieux de réalisation :

Date de mise en œuvre :

Durée de l'action (préciser le nombre de jours, de mois ou d'années) :

Autres informations que vous souhaitez indiquer :

Merci de joindre le budget prévisionnel du projet
ainsi que le bilan financier du projet 1 mois maximum après réalisation.

ATTESTATION

Je soussigné(e)

Président(e) de l'association

- Certifie avoir fourni les documents demandés :
- Attestation d'assurance annuelle
- Date de l'Assemblée Générale et relevé de finances présentés en Assemblée Générale par section
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.
- Certifie que le Bureau de l'association a approuvé cette demande, ainsi que le(s) projet(s) pour le(s)quel(s) elle est formulée.
- Certifie que l'association est régulièrement déclarée.
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.
- Certifie avoir pris connaissance de l'article L 1611.4 du Code Général des Collectivités territoriales qui donne à la Mairie de Trainou un pouvoir de contrôle sur notre association.

DEMANDE AU TOTAL

€ DE SUBVENTION À LA VILLE DE TRAINOU.

Fait à

Le

Signature du (de la) Président(e)
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le Trésorier de l'association

Observations et Projets pour la prochaine saison :

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.